

Auxerre, le 08 septembre 2015

L'inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Yonne

à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs d'école
S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

Pôle affaires générales

Affaire suivie par :
Isabelle MONTAGNE

Téléphone
03 86 72 20 33
Télécopie
03 86 51 21 30

Courriel
pag589@ac-dijon.fr

12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

**Objet : élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école -
année scolaire 2015 / 2016**

Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école constituent un moment essentiel de la vie de l'école.

Pour l'année scolaire 2015-2016, elles se tiendront le **vendredi 09 octobre 2015**. Il conviendra de privilégier, dans la mesure du possible, l'organisation du scrutin en fin d'après midi et d'inciter les parents à voter par correspondance afin de favoriser un bon taux de participation.

Afin d'éviter tout problème, je vous demande de veiller scrupuleusement au respect des règles démocratiques en usage pour toute élection quelle qu'elle soit, en vous conformant rigoureusement à la note ci-jointe.

Chaque école d'un regroupement pédagogique doit organiser sa propre élection. Le regroupement en un seul conseil ne peut intervenir qu'après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil.

Je vous rappelle que la collecte des résultats s'effectue uniquement par l'application nationale ECECA (Elections aux Conseils d'Ecole et Conseils d'Administration). Vous trouverez toutes les précisions utiles en pièces jointes.

A noter : la transmission via ECECA du PV signé et scanné est supprimée compte tenu des difficultés rencontrées l'année dernière, notamment en raison de la taille du fichier. En l'absence de transmission des PV par l'application, merci de transmettre les procès verbaux, édités à partir de l'application, accompagnés d'un exemplaire de chaque liste, **dès la fin du scrutin**, à votre inspecteur de circonscription qui se chargera de les transmettre à la DSDEN (pôles affaires générales).

Je vous remercie de votre collaboration.

Annie PARTOUCHE

SIGNÉ

PJ : 8

- PJ 1 : élections des représentants des parents d'élèves 2015 (7 pages)
- PJ 2 : modèle de calendrier (1 page, à compléter et à afficher)
- PJ 3 : liste des associations de parents d'élèves (1 page, à compléter et afficher)
- PJ 4 : déclaration de candidature (1 page)
- PJ 5 : liste des candidatures (1 page)
- PJ 6 : modalités du vote par correspondance (1 page)
- PJ 7 : note DGESCO 24 juillet 2015 aux directeurs d'école (2 pages)
- PJ 8 : ECECA guide directeurs d'école (15 pages)